

CIRCUIT DES DÉMARCHES

Il est parfois difficile de trouver les bons interlocuteurs, voici des professionnels et des structures qui pourront vous accompagner :

➤ **Le médecin traitant**

Prescriptions pour les soins médicaux à domicile

Dossiers APA, EHPAD, Demandes auprès de la MDPH, Protection juridique

➤ **L'Assistante Sociale (AS)**

Où ? Dans l'entreprise - Si l'aidé est hospitalisé dans le service concerné – Dans les structures sociales ou médico-sociales listées ci-dessous

Être accompagné pour les démarches administratives

➤ **Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)**

Lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et de soutien aux personnes âgées et à leurs familles

Être conseillé sur les démarches : APA, protection juridique, aménagement du logement, EHPAD ...

Obtenir les informations locales : aide à domicile, portage de repas, téléassistance, accueil de jour ...

➤ **La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)**

Guichet unique pour toutes les démarches liées aux diverses situations de handicap : Formulaire unique de demande(s) auprès de la MDPH

Lieu d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil auprès des personnes en situation de handicap et de leur famille

➤ **Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ou la mairie (AS)**

Être accompagné pour constituer des dossiers de demande d'aide sociale ou médicale

Obtenir les informations locales (exemple : organismes ou associations d'aide à domicile)

➤ **Le Conseil Départemental (CD)**

Autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

Le CD finance et définit les règles d'attribution des allocations et agréments

Prendre contact pour toute question

➤ **Le Point Info Famille (PIF)**

Lieu d'accueil, d'information, d'orientation

Structure municipale ou départementale

➤ **Le Centre des Impôts**

Se renseigner sur les déductions fiscales de l'aidé et parfois de l'aidant

➤ **La Caisse de Retraite / Retraite Complémentaire**

ARDH : Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (CARSAT) pour les personnes âgées

Dispositifs Agirc-Arrco (aide à domicile momentanée, diagnostic par un ergothérapeute, « sortir plus »)

➤ **La Mutuelle**

Se renseigner sur les aides au maintien à domicile ou sur les aides pour les aidants

Aide à domicile en cas de sortie après hospitalisation

➤ **Les Assurances**

Assurance dépendance

Demander à son proche s'il a souscrit à une assurance, contrat de prévoyance, etc.

